

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 11 mai 2020

### **Covid-19 : les pouvoirs publics mobilisés pour réussir la mise en œuvre des nouvelles modalités d'usage des transports en commun**

Dans le cadre de la sortie progressive du confinement, les trams et bus de la CTS ont repris un service proche de la normale ce lundi 11 mai.

Afin de mesurer la mise en œuvre des nouveaux usages et des nouvelles règles assorties au déconfinement dans les transports en commun, Josiane Chevalier, préfète du Bas-Rhin, Roland Ries, maire de Strasbourg, Robert Herrmann, président de l'Eurométropole de Strasbourg, et Alain Fontanel, président de la CTS, ont voyagé sur le réseau tram en début de matinée.

Entre les stations Baggersee et Homme de fer, ils ont pu notamment assister à la distribution de masques aux usagers par les équipes de la CTS. En effet, pour leur permettre de respecter l'obligation du port du masque dès le 11 mai, le ministère en charge des Transports a remis ce week-end à la CTS 184.000 masques chirurgicaux en vue de leur distribution aux usagers qui n'auraient pu s'en procurer.

Ce trajet leur a également permis de mesurer, au premier jour du déconfinement, la mise en œuvre des dispositions prises pour sécuriser les transports urbains : marquages sur le sol dans tous les véhicules pour matérialiser une distance d'un mètre entre chaque client debout, condamnation d'un siège sur deux, annonces sonores appelant au port du masque, ouverture automatique des portes pour éviter les contacts, etc.

Dans l'Eurométropole, l'offre de transport proposée par la CTS est de 70 % à compter de ce 11 mai et devrait atteindre 80 % d'ici fin mai. Ce niveau relativement important par rapport à la fréquentation attendue (15 % en moyenne par rapport à la normale) doit permettre de réguler le report vers l'utilisation de la voiture individuelle tout en favorisant le respect des normes de distanciation physique. Cette offre, d'une amplitude comprise entre 5h et 22h30, sera amenée à évoluer avec la reprise progressive des relèves entre conducteurs en lignes.

De plus, afin de tenir compte des lissages des horaires dans le cadre de la reprise des activités des administrations, entreprises et commerces, la CTS a renforcé son offre tram de 7h à 19h, avec une fréquence de 10 minutes.

Les transports sont indispensables à la reprise économique mais le respect de la distanciation physique et des gestes barrière y est particulièrement difficile. C'est pourquoi, ces mesures - indispensables à la protection des usagers et des salariés - ont été préparées en étroite concertation entre l'Eurométropole, autorité organisatrice des mobilités, la CTS et la préfecture.

**Contacts presse :**

**Préfecture du Bas-Rhin**

Aurélie Contrecivile

Tel : 06 73 85 16 45

[aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr](mailto:aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr)

**Eurométropole de Strasbourg CTS**

Véronique Petitprez

Tel : 06 45 64 22 74

[veronique.petitpre@strasbourg.eu](mailto:veronique.petitpre@strasbourg.eu)

Amandine Carré

Tel : 07 85 96 33 26

[acarre-charter@cts-strasbourg.fr](mailto:acarre-charter@cts-strasbourg.fr)